



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Compte rendu du comité directeur du CRNTA du 01 Avril 2023

Les membres du CODIR se sont réunis au CSN d'Houlgate le samedi 01 avril 2023 à 10h00

Etaient présents : Chantal Aumersier, Patricia Bureau, Maureen Lebouteiller, Aurélie Damis, Sylvère Garnier, Jean François Giraud, Gérard Legoupil, Hervé Boisgontier, Thomas Boisgontier, Hugues Chrétien, Jean Marie Bavent, Christophe Carrano, Michel Courti, Ludovic Bouet, Robert Blot, Gabin Masson

Absents excusés : Isabelle Guery-Kaliszczak, Anne Sophie Lecomte, Josiane Gibert, Gérard Levavasseur,

Invités : Aurèle Tavet.

Ordre du jour : Point sur les commissions –Cooptation de Brigitte Duboc -Validation du règlement DRE-V6-2023 – RRJ /RRA de mai 2023- Le championnat régional TAE à Offranville –juin 2023 - Validation du calendrier ETR – Tarifs des formations – Retour sur l'AG 2023 FFTA – Bilan sur les différents championnats de France salle - Normand 'Arc – Questions diverses

La réunion est ouverte à 10h30

Notre présidente souhaite la bienvenue à Brigitte Duboc qui intègre la commission sport-santé. B.Duboc est cooptée à l'unanimité pour intégrer le CODIR.

Point sur les commissions

Commission Parcours

La saison parcours a bien redémarré. Les stages « parcours » ont bien été accueilli par les archers avec une moyenne globale de 13 stagiaires sur 6 stages.

La commission parcours a souhaité la création d'un poste « délégué technique » afin d'accompagner les organisateurs dans la gestion des championnats régionaux : Gabin Masson s'est proposé. Le comité accepte à l'unanimité.

Une nouvelle version du règlement du Championnat régional 3D est disponible sur le site du comité.

Commission Communication

La charte graphique ainsi que les logos sont téléchargeables sur le site du comité.

Commission jeunes

Le Rassemblement Régional Jeunes 2023 qui se déroulera le samedi 6 mai réunira environ 40 jeunes. Le Rassemblement Régional Adultes du dimanche 7 mai compte à ce jour que 6 participants. Une relance sera faite auprès des archers et des présidents de clubs.

Commission Formation

La formation encadrant bénévole ouverte pour 20 personnes en date des 8 et 9/04/2023 à l'OHS est complète, celle du 15 et 16/04/2023 à Houlgate ne compte que 9 participants.

La formation continue des encadrants fédéraux se déroulera par département sur une date des collectifs jeunes.

Le calendrier de l'ETR pour la prochaine saison est présenté, discuté et validé à l'unanimité. Il sera mis à disposition sur le site du comité.

Commission sportive

A ce jour 16 équipes sont inscrites pour la DRE : 7 Hommes et 2 femmes classiques – 6 hommes et 1 femme poulies.

Le règlement DRE – Version 6 – 2023 est validé à l'unanimité. Une mise à jour sera effectuée sur le site du comité.

Pour la prochaine saison les règlements championnat régional par équipe de club et par équipes départementales seront revus.

Le championnat régional TAE 2023 : Pour le double mixte il sera demandé lors de l'inscription de l'archer le souhait de participer ou non au double mixte.

Il est à rappeler auprès des clubs qu'un archer doit avoir effectué un minimum de 3 concours TAE pour pouvoir participer au championnat régional de juin.

Commission sport santé :

Trois thèmes seront traités par la commission : Sport santé – Sport sur ordonnance et para-archerie. Un recensement sera effectué auprès des clubs/Cie afin de prendre connaissance des encadrants ou archers possédant une formation « sport sur ordonnance ou/et sport santé » et aussi pour recenser les besoins en formation ou règlements.

Brigitte Duboc se propose d'être l'interlocutrice sur le handicap pour les présidents de clubs/Cie ou archers afin de répondre à leurs questions ou besoin d'aide dans des démarches.

Commission Arbitre

Cette année pour tous les départements le calendrier arbitrage extérieur n'est pas simple à finaliser. L'examen du 15 avril 2023 concernera 10 candidats.

A ce jour nous avons 28 candidats arbitres en formation avec 15 femmes et 13 hommes.

Tarifs des formations

Il est à noter que les tarifs concernant les différentes formations ne seront pas augmentés sauf pour l'inscription au collectif régional jeunes. Un week-end a en effet été ajouté par rapport aux précédentes saisons. Il est voté à l'unanimité une augmentation de 50€, soit 300€ l'inscription au lieu de 250€, et ce à compter de septembre 2023.

Ci-dessous un récapitulatif des tarifs des différentes formations proposées par le comité régional.

FORMATIONS	TARIF
Encadrant fédéral	180 €
Entraîneur fédéral	270 €
Passerelle entraîneur E1 - EF	180 €
Formation continue entraîneur	75 €
Module complémentaire Poussin/Poulie	75 €
Collectif régional Jeune	300 €
Collectif régional Adulte	400 €
Formation continue Arbitre	25 €
Formation Arbitre	50 €
Convention ETR : journée	270 €
½ journée	135 €
2 heures	70 €
Stage parcours	10 €
Indemnité kilométrique	0.38 €/Km

Lors de leurs différentes interventions auprès des clubs/Cie qui ont signé une convention avec le CRNTA, les membres de l'ETR ont besoin d'un temps pour la préparation ou le compte rendu à effectuer. Le comité prendra à sa charge 1h pour chaque intervention de 4h.

Retour sur l'AG 2023 de la FFTA

L'assemblée générale de la FFTA s'est déroulée le 25 mars 2023 à Nîmes

Résumé de quelques points importants :

- Le transfert de club : Suppression du transfert de club (mise en application au 1^{er} septembre 2023). Tout adhérent d'un club sera libre de le quitter quand il le souhaite. Aucune autorisation du président ne sera nécessaire.
- Election des délégués de clubs : pour l'AG de la FFTA. Suppression de l'élection des délégués dans les CD. L'élection des délégués ne se fera qu'au niveau du comité régional. Le nombre de délégués sera en fonction du nombre de départements. Pour la Normandie, il y aura donc 5 délégués à élire. En cas de nombre insuffisant de candidats, les voix du ou des postes vacants seront perdues.
- Pour l'AG électorale (tous les 4 ans) : Chaque président de club/Cie votera pour l'élection du comité directeur de la fédération. Chaque président aura un nombre de voix correspondant à son nombre de licenciés. Le vote se fera par voie électronique à distance.
- Affiliation des clubs à la FFTA : la motion a été votée. Le montant de l'affiliation du club sera déterminé en fonction du nombre d'adhérents.

- Inscription concours au calendrier fédéral : celle-ci devient gratuite pour toute inscription de concours quelle que soit la discipline.

Bilan sur les différents championnats de France salle :

De nombreux archers normands ont participé aux différents championnats. Tous les résultats se trouvent sur le site du comité.

Normand'arc

Normand'arc se déroulera le lundi 29 mai 2023 à Courceulles sur mer avec l'aide des archers de la Seulles (Courseulles), des archers du cœur de Nacre (Douvres la Délivrande) et des membres du CODIR.

Des ateliers initiations au tir sur cible anglaise, tir Beursault, tir nature /3D et arc trap seront organisés.

Présence de food trucks pour la restauration.

Quatre affiches sont présentées aux membres du CODIR pour cet évènement. Après une large discussion, le choix de l'affiche est effectué.

Points divers

Pas de questions

La séance est levée à 16h00

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale.

Patricia Bureau